



*La Ministre*

le lundi 9 février 2009,

Monsieur le Sénateur,

La volonté du Président de la République de revaloriser la carrière enseignante implique une formation de haut niveau menée sur cinq ans sous la responsabilité des universités. Dans ce nouveau contexte, chacun des acteurs publics retrouve une mission claire. Le ministère de l'Éducation Nationale grâce à ses concours nationaux procède au recrutement de ses futurs enseignants, tandis que les universités proposent au ministère de l'Éducation nationale, les diplômés les plus qualifiés possibles. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche est garant, quant à lui, sur la base des évaluations de l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), de nouveaux Masters de haut niveau académique et qui préparent également les candidats aux concours aux réalités de la classe.

Les IUFM sont désormais, par la loi d'orientation pour l'avenir de l'école de 2005, parties intégrantes des universités. Ils concentrent en leur sein des compétences spécifiques qui ont vocation à être utilisées dans la construction de parcours d'étude qui mènent aux métiers de l'enseignement. Le réseau des IUFM, pour certains localisés dans des villes de taille moyenne qui ont su, grâce au soutien des collectivités territoriales, préserver un patrimoine immobilier héritier des anciennes écoles normales, a donc vocation à participer pleinement, sous l'autorité des universités, à cette nouvelle formation des enseignants.

Je tiens à vous assurer, Monsieur le Sénateur, que je porterai une attention personnelle au maintien d'un tissu de formation dense et de proximité, indispensable pour assurer une formation cohérente et pour maintenir une connexion étroite des enseignements académiques avec le terrain scolaire dans sa toute sa diversité,

*Bien à vous,*

*V. Le Pen*